

CREFOP

Comité Régional de l'Emploi,
de la Formation et de
l'Orientation
Professionnelles



Comité plénier & Bureau

Auvergne-Rhône-Alpes :

Nombre de mandataire(s) : 3

Dont titulaire(s) : 1

Dont suppléant(s) : 2

Durée du mandat : 3 ans

Dernier renouvellement : mai 2019

Prochain renouvellement : mai 2022

Composition :

- 6 représentants de la Région désignés par le Conseil Régional
- 6 représentants de l'Etat
- 8 représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatives au plan national et interprofessionnel sur proposition de leur organisation respective (1 représentant par organisation, MEDEF : 1 titulaire et 2 suppléants)
- 3 représentants des organisations syndicales d'employeurs représentatives au plan national et multi-professionnel (un par organisation professionnelle) et jusqu'à la publication de l'arrêté ministériel fixant la représentativité des organisations professionnelles au plan national et multi-professionnel (1 FRSEA, 1 UDES, 1 UNAPL)
- 2 représentants des organisations syndicales intéressées
- 3 représentants des réseaux consulaires (1 par réseau)
- 9 représentants des principaux opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles dans la région

Fréquence des réunions :

3 fois par an

Les suppléants peuvent assister avec les titulaires aux séances du CREFOP. Ils ne délibèrent qu'en l'absence des membres titulaires

Missions :

Le CREFOP est chargé des fonctions de diagnostic, d'étude, de suivi et d'évaluation des politiques nécessaires pour assurer la coordination entre les acteurs des politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi et la cohérence des programmes de formation, en lien avec le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles).

Le bureau est chargé de la concertation entre ses membres, notamment sur la politique régionale d'accès à l'apprentissage et à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle. En outre, le bureau favorise la définition et la mise en œuvre d'une stratégie régionale concertée en matière d'orientation professionnelle, de développement de l'alternance et de formation professionnelle des salariés comme des demandeurs d'emploi.

CREFOP

Comité Régional de l'Emploi,
de la Formation et de
l'Orientation
Professionnelles



Commissions et groupes de travail

Auvergne-Rhône-Alpes :

Nombre de mandataire(s) : 10

Dont titulaire(s) : 5

Dont suppléant(s) : 5

Commission emploi et compétences :

1 Titulaire

1 Suppléant

Commission formation tout au long de la vie :

1 Titulaire

1 Suppléant

+ Experts

Commission orientation, mobilités

et sécurisation des parcours professionnels :

1 Titulaire

1 Suppléant

+ Expert

Groupe de travail handicap :

1 Titulaire

1 Suppléant

Groupe de travail orientation :

1 Titulaire

1 Suppléant

Durée du mandat : 3 ans

Dernier renouvellement : mai 2019

Prochain renouvellement : mai 2022

Composition :

- **Commission emploi** (1 titulaire et 1 suppléant MEDEF ; 1 titulaire et 1 suppléant U2P)
- **Commission formation** tout au long de la vie (1 titulaire et 1 suppléant MEDEF + 1 Branche experte ; 1 titulaire et 1 suppléant CPME)
- **Commission orientation**, mobilités et sécurisation des parcours professionnels (1 titulaire et 1 suppléant MEDEF ; 1 titulaire et 1 suppléant CPME)
- **Groupe de travail handicap** (1 titulaire et 1 suppléant MEDEF ; 1 titulaire et 1 suppléant U2P)
- **Groupe de travail orientation** (1 titulaire et 1 suppléant MEDEF ; 1 titulaire et 1 suppléant CPME)

Fréquence des réunions :

10 réunions par an pour chaque commission et groupes de travail

Missions :

Le CREFOP se dote des commissions et groupes de travail nécessaires à son fonctionnement.

Le CREFOP s'organise autour de 3 commissions :

Commission Emploi et Compétences

Commission Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)

Commission Orientation, Mobilités et Sécurisation des Parcours Professionnels (OMSPP)

La Commission Emploi et Compétences contribue au travers de groupes de travail à la mise en œuvre d'actions, à la préparation d'avis à rendre, et à l'expression de propositions d'actions, qui participent à la stratégie régionale emploi-formation-orientation.